

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil six, le 11 novembre  
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARIEN, dûment convoqué, s'est  
réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Paul  
CHEVALIER, Maire

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 10

Date de la convocation du conseil Municipal : 6 Novembre 2006

REÇU A LA PRÉFECTURE DE LA CREUSE

le 27 NOV. 2006

**PRESENTS** : CHEVALIER Paul, LOSCHETTER Isabelle, CAURET Bernard,  
AUTOURDE Jean-Pierre, BEUZE Jean-Claude, , GUILLEMET Jean-Pierre,  
PIGNOT Nicole lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS**: BOURIN Laurence, BIJOTTAT Christian et TOUSSAINT Liliane

Monsieur Jean Claude BEUZE est élu secrétaire.

## **OBJET : MOTION CONCERNANT LA DESSERTE FERROVIAIRE DU DEPARTEMENT DE LA CREUSE**

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers- Limoges - pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- La modernisation de la ligne historique La Souterraine- Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- L'aménagement de la ligne Guéret -Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade est creusoise ( Mérinchal, Auzances-Evaux-Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montlucon .

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le maire,  
Paul CHEVALIER

